



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 1136

Texte de la question

Mme Marie-Thérèse Boisseau appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur diverses rumeurs qui lui ont été rapportées et qui semblent indiquer que des instructions seraient données aux correcteurs du baccalauréat par certains inspecteurs d'académie afin que la correction des copies ne soit pas trop détaillée et que la moyenne générale ne soit pas inférieure à 9/20. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser ce qu'il en est réellement et s'il est bien exact que les examinateurs procèdent à un réajustement supérieur des copies.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Thérèse Boisseau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1136

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2348